



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

PREMIÈRE PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la fondation dissoute:
Fonds de prévoyance de Phenix Assurances en Liquidation, Lausanne
2. Décision de dissolution par: Conseil de fondation
3. Date de la décision: 29.09.2011
4. Echéance de préavis des créances: **09.07.2012**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Fonds de prévoyance de Phenix Assurances, Avenue de la Gare
4, 1001 Lausanne
6. **Indication:** Il est instamment demandé aux créanciers de la fondation dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. **Remarques:** Suite à la reprise des activités des deux sociétés d'assurance Phenix par le Groupe Helvetia, le Conseil de fondation a décidé de transférer les assurés du Fonds à la Caisse de pensions de Helvetia Assurances et d'ensuite requérir la dissolution du Fonds.

Mercer (Switzerland) SA
8027 Zurich

00773233



Donnerstag - Jeudi - Giovedì, 24.05.2012, No 100, Jahrgang - année - anno: 130

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Stiftung (Art.58ZGB) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une fondation (art.58CC) - Diffida ai creditori in occasione della liquidazione di una fondazione (art. 58 CC)